DLP 15-5-61 076944

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

11 Mai 1961

Supplément n° 2 au Bulletin de Mai

ARBRES FRUITIERS

/ Avertissement /

TAVELURES

Les premières taches de la maladie sont apparues normalement à partir des premiers jours de Mai, en particulier dans les vergers insuffisamment protégés.

Il importe donc de maintenir une protection soignée des arbres fruitiers à pépins pour éviter les contaminations pouvant encore se produire par les ascospores ainsi que les repiquages possibles à partir des conidies d'été.

Un nouveau traitement fongicide devra être réalisé dans la période du 13 au 15 Mai.

/ Information /

OIDIUM DU POMMIER

Profiter du traitement contre les Tavelures pour renouveler la protection fongicide contre l'Oïdium. Pour les variétés sensibles, cette intervention doit être répetée tous les 1o jours. Pour rendre les traitements chimiques efficaces, il est indispensable d'éliminer les pousses oïdiées au fur et à mesure de leur apparition.

PHYTOPTE DU POIRIER

Les premières manifestations de cet acarien sont observées dans certains vergers. Les boursouflures verdâtres ou rougeâtres qu'il provoque noircissent et peuvent provoquer le déssèchement des feuilles.

On devra traiter avec l'un des produits conseillés contre les acariens des arbres fruitiers.

V I G N E

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU

Le dépistage des foyers primaires de Mildiou présente un intérêt considérable. C'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise cette année encore un concours de détection des foyers primaires de Mildiou. Ces premières taches pourront être recher-

.../...

29

chées dans les situations favorables, généralement bien connues des viticulteurs.

L'envoi des échantillons devra se faire à notre adresse en mentionnant très distinctement votre nom, adresse, lieu et date de découverte des taches, cépages, etc...

Il sera procédé à la répartition de :

3 prix d'une valeur de 15 NF
12 prix d'une valeur de 1o NF

L'envoi aura le maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse, de coton hydrophile légèrement humide ou de préférence dans un sachet en matière plastique.

EUDEMIS ET COCHYLIS

On note des sorties précoces de papillons de ces tordeuses. Les observations qui sont faites, notamment sur les pontes, permettront de déterminer la date du premier traitement.

ERINOSE

Manifestation importante dans certains secteurs ; le traitement conseillé contre les Araignées rouges est efficace.

BETTERAVES

PEGOMYIE

Bien que les manifestations d'attaque de ce parasite soient encore peu visibles dans les cultures, les vols constatés ces derniers jours dans certains secteurs laissent craindre des pontes plus nombreuses à brève échéance. Les betteraves démariées sont particulièrement vulnérables, les pontes s'y trouvant concentrées.

Nous rappelons que la lutte doit être engagée contre les larves avant qu'elles aient occasionné des dégâts sensibles.

Suivant la force des plantes et l'activité de leur végétation, le traitement doit intervenir lorsque l'on constate au moins 5o % de feuilles parasitées (jeunes larves).

PUCERONS NOIRS

Les colonies ont peu évolué jusqu'à présent et hormis quelques rares cas localisés, il n'y a pas à envisager de traitement contre ce parasite.

La surveillance des cultures doit être maintenue.

T A B A C

MILDIOU

On nous signale que le Mildiou est apparu dans le Sud-Ouest de la France. Il convient donc de redoubler de vigilance et d'appliquer correctement les traitements qui ont été conseillés par la Régie.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles, J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux, J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Directeur-gérant : L. BOUYX
Cité Administrative

DLP 26-7-...



SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Cité Administrative STRASBOURG Tél. 34.14.63-Poste 93

Valable pour les départements du Bas-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle

Note spéciale en date du 8 Mai 1961

H O U B L O N S

/ Avertissement /

MILDIOU

La végétation des houblons a été relativement rapide ces dernières semaines. Bien que dans l'ensemble les pousses spiciformes ne paraissent pas très nombreuses, il y a lieu de prévenir les premières contaminations de Mildiou et d'exécuter un traitement préventif avant le 11 Mai.

Employer en pulvérisation l'un des produits suivants :

- Oxychlorure de cuivre
- Sulfate basique de cuivre
- Mélange Zinèbe-Cuivre
- Mélange Zinèbe-Sulfate de Cuivre
- Zinèbe

/ Information /

PUCERONS

Les premiers pucerons migrateurs sont observés depuis quelques jours dans de nombreuses plantations et l'installation des colonies est imminente. 28

Il importe donc d'être très attentif au développement des foyers qui vont se manifester très prochainement et d'exécuter un traitement aussitôt que la présence des insectes aptères aura été constatée. La lutte contre les pucerons doit être entreprise en effet dès le début des pullulations.

Utiliser l'un des produits figurant sur la liste remise à chaque abonné (voir rubrique Pucerons des arbres fruitiers).

L'emploi des spécialités à base de Diméfox qui s'utilisent en arrosage des pieds et dont l'action est prolongée peut être envisagé avec profit. Dans la pratique, il est préférable d'utiliser, lors du premier traitement, un produit aphicide ordinaire et de réserver le produit Diméfox pour une utilisation ultérieure (cette application réalisée avec ce produit fin Mai - début Juin, étant susceptible d'assurer une protection efficace jusqu'à la récolte). Tenir compte de la législation en vigueur règlementant l'usage de ces différents produits.

N.B. : Dans le cas de traitements mixtes, l'adjonction de l'un de ces produits à la bouillie fongicide devra se faire juste avant l'emploi. Tenir compte des recommandations données par le fabricant.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER